

AVIS DE SOLLICITATION DE CONCEPTS DE DÉVELOPPEMENT PORTANT SUR UNE
ACTIVITÉS AGRICOLES SENSIBLES À LA NUTRITION PILOTÉES PAR DES ACTEURS LOCAUX
AU SÉNÉGAL

Programme de développement agricole sensible à la nutrition
de l'initiative Feed the Future au Sénégal

ANNEXE N° 15 À LA DÉCLARATION DE PROGRAMME ANNUEL (APS) DE DÉVELOPPEMENT
PILOTÉ PAR DES ACTEURS LOCAUX

APS n° : 7200AA19APS00007

CANDIDATS - VEUILLEZ NOTER : Le présent avis de sollicitation est une annexe à une annonce en cours. Toutes les organisations concernées doivent examiner attentivement cette annexe ET l'annonce complet disponibles ici :

<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>

Les informations importantes contenues dans l'annonce mondiale complète ne sont pas répétées dans cette annexe spécifique.

Ce programme est autorisé conformément à la Loi de 1961 sur l'aide à l'étranger (*Foreign Assistance Act of 1961*), telle qu'éventuellement modifiée.

Par le biais de la présente annexe à la déclaration de programme annuel de développement piloté par des acteurs locaux, APS n° 7200AA19APS00007, l'USAID Sénégal lance un appel spécial aux acteurs locaux pour la soumission de projets axés sur l'agriculture sensible à la nutrition dans le cadre de l'initiative Feed the Future (FTF) au Sénégal. La date limite de dépôt des propositions de concept projets est fixée au 15 mai 2023.

En dépit des progrès accomplis au Sénégal dans le domaine de la nutrition au cours de la dernière décennie, la plupart des femmes en âge de procréer et des enfants de moins de cinq ans ne consomment toujours pas des aliments sains, variés et nutritifs tout au long de l'année. L'activité Agriculture sensible à la nutrition de FTF vise à tirer parti des investissements des secteurs public et privé locaux pour améliorer l'adéquation de l'alimentation des femmes en âge de procréer et des enfants de moins de cinq ans.

Trois subventions d'une valeur approximative de 2 000 000 \$ chacune seront accordées pour une période d'environ cinq ans, à compter du 1er octobre 2023 ou autour de cette date.

L'APS de développement piloté par des acteurs locaux et la présente annexe sont disponibles en anglais à l'adresse suivante: <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>. En cas de divergences entre la version anglaise et la(les) version(s) locale(s) de l'un ou l'autre des documents, la version anglaise fera foi.

Sauf indication contraire, l'ensemble des conditions générales de l'APS de développement piloté par des acteurs locaux sont applicables(<https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>).

Section 1 : Contexte

Au cours de la dernière décennie, l'USAID Sénégal a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement du Sénégal (GdS) pour renforcer l'autonomie des femmes et accroître la disponibilité d'aliments riches en nutriments et l'accès des femmes et des enfants à ces aliments. Ces efforts ont aidé le Sénégal à réduire davantage les retards de croissance et l'anémie chez les femmes en âge de procréer, qui sont passés de 72 % en 2010 à environ 49 % à l'heure actuelle. Pourtant, l'un des principaux problèmes nutritionnels qui pèsent encore sur le pays est la carence en micronutriments, notamment en fer, en vitamine A et en zinc, qui touche 60 % des enfants de moins de cinq ans et 54 % des femmes en âge de procréer. Les carences sont en partie dues à des régimes alimentaires insuffisants en micronutriments. Au Sénégal, seuls 20 % des enfants âgés de 6 à 23 mois satisfont le score minimum de diversité alimentaire et 31 % satisfont le score minimum de fréquence des repas.

L'insécurité alimentaire, les périodes de disette annuelles, les inégalités entre les genres et le manque d'investissement dans la nutrition de la part du secteur privé contribuent à l'état actuel de la nutrition chez les femmes et les enfants. Les femmes ont généralement des revenus et un pouvoir décisionnel plus faibles à la maison, bien qu'elles aient aussi de lourdes contraintes en matière de temps et de travail. Ces facteurs limitent la capacité des femmes à adopter des pratiques nutritionnelles essentielles pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

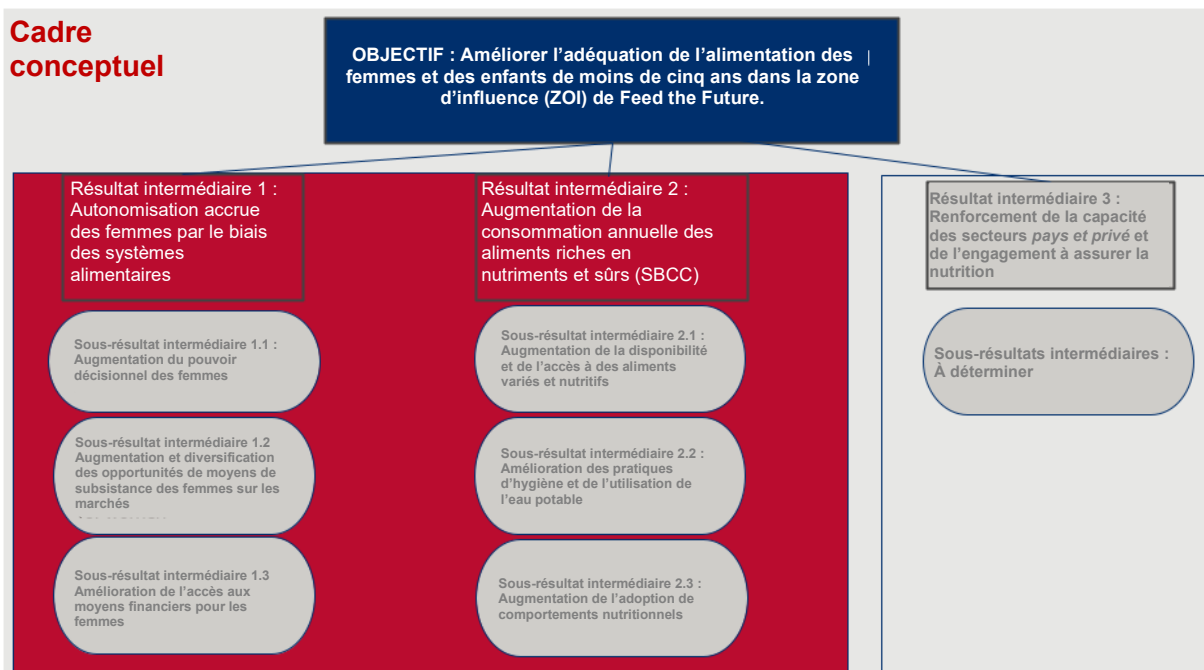
Depuis 2010, l'USAID a mis en œuvre le programme FTF d'aide à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire au Sénégal. Le projet FTF Yaajeende de l'USAID Sénégal est axé sur l'amélioration du statut économique et nutritionnel des personnes les plus pauvres dans quatre régions rurales du Sénégal, grâce à une stratégie de systèmes alimentaires holistiques. Suite au projet Yaajeende, le projet FTF Kawolor (Cultiver la nutrition) au Sénégal a augmenté la consommation d'aliments variés, sains et nutritifs pour les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de deux ans : a) en augmentant durablement la disponibilité d'aliments variés, nutritifs et sains tout au long de l'année ; b) en augmentant l'accès de ces femmes en âge de procréer et de ces enfants de moins de deux ans à une alimentation variée, sûre et nutritive ; et c) en renforçant l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles et sanitaires. Les deux projets ont utilisé une approche d'agriculture axée sur la nutrition (NLA), qui favorise l'amélioration de la production, du commerce et de la consommation locale d'aliments nutritifs.

De plus, le GdS a considérablement augmenté ses ressources et sa coordination nutritionnels au cours des dernières années ; il reste cependant des opportunités de travailler avec le secteur privé local et d'autres partenaires de développement pour faire progresser ces travaux. La création de synergies pour la nutrition entre le GdS et les acteurs locaux conduira à des résultats mutuellement bénéfiques et durables. La participation du secteur privé dans la nutrition peut aussi créer plus d'opportunités pour les femmes d'augmenter leurs revenus tout en produisant des aliments qui soutiennent l'adéquation du régime alimentaire des consommateurs.

La nouvelle activité d'agriculture sensible à la nutrition de FTF entend s'appuyer sur les résultats des programmes de FTF et du GdS de l'USAID et du Sénégal en travaillant avec des acteurs locaux pour développer de nouvelles solutions d'amélioration de la nutrition au Sénégal. La théorie du changement pour cette nouvelle activité d'agriculture nutritionnelle de FTF est la suivante : SI les femmes sont autonomisées socialement et économiquement dans tous les systèmes alimentaires ; SI le gouvernement local et le secteur privé font progresser la politique nutritionnelle ; et SI la consommation d'aliments riches en nutriments et sûrs est favorisée, ALORS l'adéquation du régime alimentaire des femmes en âge de procréer, des adolescents et des enfants de moins de cinq ans dans la zone d'influence (ZOI) de Feed the Future sera améliorée.

Section 2 : Objectifs

L'USAID s'est engagée à améliorer la nutrition au Sénégal en donnant la priorité aux programmes qui renforcent les capacités du pays et la gouvernance locale et mobilisent les ressources nationales. Pour que les résultats soient durables, il faut la participation du système local dans son ensemble - gouvernement, société civile et secteur privé - axée sur les acteurs locaux, leurs interrelations et les mesures incitatives qui les guident. L'appropriation et les systèmes au niveau local sont à la base du développement durable et de l'autonomie. Les partenaires locaux possèdent souvent la capacité, l'interconnexion et la crédibilité nécessaires pour conduire le changement dans leurs propres pays et communautés. En passant à un leadership, une appropriation, une prise de décision et une mise en œuvre renforcés au niveau local, le programme de l'USAID sera en mesure de relever les défis auxquels les femmes et les enfants sont confrontés de manière plus efficace.



Le but de cette annexe à l'APS est d'améliorer l'adéquation de l'alimentation des femmes et des enfants de moins de cinq ans dans la zone d'influence de Feed the Future au Sénégal à travers deux résultats intermédiaires :

Résultat intermédiaire 1 : Autonomisation accrue des femmes par le biais des systèmes alimentaires

Étant donné que les femmes sont souvent les premières à s'occuper d'un ménage, l'autonomisation

des femmes est considérée comme un moyen d'améliorer la nutrition infantile grâce à un pouvoir décisionnel accru et à l'allocation de ressources pour l'éducation et la santé de leur famille. Dans ce cadre, l'activité doit s'appuyer sur le travail effectué par d'autres activités de FTF au Sénégal et développer des mécanismes appropriés pour :

- augmenter le pouvoir décisionnel des femmes ;
- augmenter et diversifier les opportunités de moyens de subsistance des femmes sur les marchés ;
- favoriser l'accès aux moyens financiers pour les femmes.

Résultat intermédiaire 2 : Augmenter la consommation annuelle des aliments riches en nutriments et sains (SBCC)

De nombreux ménages au Sénégal n'ont pas les moyens de cultiver ou d'acheter des quantités suffisantes d'aliments nutritifs et connaissent également des difficultés pendant les périodes de disette. De nombreuses familles n'ont également pas accès aux ressources pour apprendre à améliorer l'hygiène et la nutrition. Dans ce cadre, l'activité doit développer des mécanismes appropriés pour :

- augmenter la disponibilité et l'accès à des aliments variés et nutritifs ;
- améliorer les pratiques d'hygiène et l'utilisation de l'eau potable ;
- favoriser l'adoption de comportements nutritionnels.

Les organisations locales recevant les subventions doivent travailler en étroite collaboration avec les autres partenaires locaux mettant en œuvre le programme de l'USAID pour atteindre les résultats intermédiaires 1 et 2 et avec le partenaire de mise en œuvre du résultat intermédiaire 3 également, qui se concentrera sur le renforcement des capacités et de l'engagement du pays et du secteur privé en faveur de la nutrition.

Les acteurs locaux ne sont pas tenus de proposer une activité entièrement conçue pour cette annexe à l'APS. Une approche suggérant un processus d'identification et d'action sur des solutions à partir du contexte local est pleinement dans l'intention de cet APS de développement piloté par des acteurs locaux.

Cible géographique :

L'activité doit travailler dans la zone d'influence (ZOI) de l'USAID Sénégal, en se concentrant principalement sur les zones rurales et périurbaines. L'activité doit commencer avec une portée géographique gérable et s'étendre autant que l'expérience et les opportunités le permettent. L'activité doit soutenir le travail ou se superposer à d'autres projets au Sénégal où il existe des opportunités pour soutenir les chaînes de valeur agricoles et d'autres produits cibles, les organisations communautaires et les entreprises agroalimentaires bénéfiques sur le plan nutritionnel. Les zones cibles couvrent huit régions administratives (Saint-Louis, Matam, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda). Ces régions couvrent des systèmes de production agricole fondamentaux variés pour la sécurité alimentaire du pays et offrent un fort potentiel de développement agricole. Le facteur décisif pour la sélection et l'expansion de la zone doit être les besoins nutritionnels des femmes et des enfants sénégalais.

Un maximum de trois subventions distinctes seront décernées par zones géographiques. Le partenaire local doit soumettre un projet spécifique à une ou plusieurs des trois zones :

- 1) Casamance : Ziguinchor, Sédhiou et Kolda ;
- 2) Vallée du fleuve Sénégal : Saint-Louis, Matam ;
- 3) Région centrale : Fatick, Kaolack et Kaffrine.

Suivi, évaluation et apprentissage (MEL) :

Toutes les activités d'agriculture sensible à la nutrition de FTF doivent intégrer une approche fondée sur des preuves, telle que définie dans le [chapitre 201 de l'ADS](#). Les objectifs ne sont pas définis car ils dépendent fortement de l'approche de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage proposée par le candidat. Ainsi, le candidat doit présenter des objectifs qui correspondent le mieux à l'approche qu'il propose pour atteindre les résultats attendus. (Voir les critères d'examen du mérite A sur l'appropriation locale, le leadership et la pertinence par rapport aux priorités locales et B sur l'approche et l'impact du développement piloté par des acteurs locaux, qui traitent de l'apprentissage et de l'adaptation).

Les indicateurs possibles incluent :

1. Le pourcentage de femmes bénéficiant directement des activités d'agriculture sensible à la nutrition du gouvernement des États-Unis consommant un régime alimentaire d'une diversité minimale.
2. Le pourcentage d'enfants de 6 à 23 mois recevant un régime alimentaire minimum acceptable.
3. La prévalence de l'allaitement maternel exclusif des enfants de moins de six mois.
4. Le nombre d'entités du secteur privé engagées dans une activité qui fait progresser la nutrition des femmes et des enfants.
5. Le pourcentage de femmes participant aux programmes soutenus par le gouvernement des États-Unis et conçus pour augmenter l'accès aux ressources économiques productives.
6. Nombre d'enfants de moins de cinq ans (0 à 59 mois) bénéficiant d'interventions spécifiques à la nutrition dans le cadre d'activités nutritionnelles soutenues par le gouvernement des États-Unis
7. Nombre d'enfants de moins de cinq ans (0 à 23 mois) bénéficiant d'interventions spécifiques à la nutrition dans le cadre d'activités nutritionnelles soutenues par le gouvernement des États-Unis
8. Nombre de femmes enceintes bénéficiant de programmes d'interventions nutritionnelles spécifiques soutenus par l'USG

Principes directeurs :

L'approche de mise en œuvre de l'activité d'agriculture sensible à la nutrition de FTF doit adhérer aux principes directeurs élaborés ci-dessous. Chaque élément de l'activité devrait contribuer à l'autonomisation des femmes.

- Les candidats sont encouragés à réfléchir de manière holistique à la durabilité, et les notes des projets doivent décrire comment l'agriculture sensible à la nutrition de FTF se poursuivra au-delà du financement de l'USAID (voir le critère d'examen du mérite C sur le renforcement des capacités locales). L'USAID s'attend à ce que l'agriculture sensible à la nutrition de FTF tire parti des ressources communautaires et partage les coûts, le cas échéant.
- Les activités doivent intégrer [collaboration, apprentissage et adaptation](#) (CLA) tout au long de la mise en œuvre, l'engagement continu entre les femmes et les communautés étant central pour surveiller, suivre et rendre compte systématiquement des résultats attendus. L'agriculture sensible à la nutrition de FTF conduira une stratégie de mise en œuvre axée

sur l'apprentissage, innovante et adaptative. (Voir le critère d'examen du mérite A sur l'appropriation locale, le leadership et la pertinence par rapport aux priorités locales).

- L'agriculture sensible à la nutrition de FTF **doit** envisager des approches qui encouragent l'équité entre les sexes et réduisent les obstacles liés au genre à l'entrepreneuriat et aux opportunités d'emploi. (Voir le critère d'examen du mérite B sur l'approche et l'impact du développement piloté par des acteurs locaux, qui traitent de l'apprentissage et de l'adaptation).
- De plus, l'agriculture sensible à la nutrition de FTF doit intégrer des activités qui renforcent la résilience au changement climatique, conformément à la [stratégie de l'USAID pour le climat](#). Le changement climatique exacerbe les inégalités existantes et accroît la vulnérabilité des femmes et des jeunes. Une approche réussie du programme climatique reconnaît ces populations comme des leaders possédant des connaissances et des compétences essentielles pour faire face à la crise climatique, en tenant compte des normes sociales et de genre qui façonnent les réalités vécues des personnes, en examinant la dynamique de pouvoir spécifique aux genres qui dicte l'accès et le contrôle sur ressources naturelles et en veillant à ce que les solutions climatiques n'aggravent pas les inégalités ou n'entraînent pas de conséquences imprévues. (Voir le critère d'examen du mérite B sur l'approche et l'impact du développement piloté par des acteurs locaux, qui traitent de l'apprentissage et de l'adaptation).

Section 3 : Exigences minimales pour les dépôts des projets

Éligibilité du candidat

Candidats éligibles :

1. Obligation d'être un acteur local au Sénégal. Afin de déterminer si une entité est un « acteur local » aux fins du présent APS, l'USAID prendra en compte :
 - a. Le fait que l'entité est légalement organisée en vertu des lois du Sénégal ;
 - b. Le fait que l'entité a son principal lieu d'activité ou d'exploitation au Sénégal ;
 - c. Le fait que l'entité est détenue majoritairement par des personnes qui sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du pays d'accueil ; et
 - d. Le fait que l'entité est gérée par un organe directeur dont la majorité sont des citoyens ou des résidents permanents légaux du pays d'accueil.
2. Le fait que l'entité n'ait pas reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct de l'USAID au cours des cinq dernières années.
3. Le fait que l'entité n'est pas une organisation basée aux États-Unis. Les organisations basées aux États-Unis ne sont pas éligibles pour l'attribution de sommes dans le cadre de cet APS.

Approches de développement piloté par des acteurs locaux

Les projets **doivent obligatoirement intégrer une ou plusieurs** des approches suivantes, ou proposer une(des) approche(s) différente(s) reflétant les propres objectifs d'apprentissage du développement piloté par des acteurs locaux par le candidat.

1. **Mécanismes de retour** améliorant le flux d'informations entre les électeurs locaux, les partenaires et l'USAID et améliorent ainsi l'efficacité du programme et renforcent la responsabilité envers les électeurs locaux pour l'obtention et le maintien des résultats.
2. **Approches analytiques basées sur les systèmes** pouvant permettre de mieux comprendre les environnements complexes dans lesquels nous opérons.
3. **Prise de décision participative**, comprenant l'établissement de priorités locales, la conception collaborative et d'autres moyens de transférer le pouvoir et le contrôle de la prise de décision aux acteurs locaux et d'assurer un leadership local inclusif.
4. **Mobilisation des ressources locales**, ce qui inclut la philanthropie communautaire, des partenariats tirant parti des ressources du secteur privé local, des organisations confessionnelles, les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, ainsi que d'autres sources de compétences et de financements locaux pour remplacer ceux des donateurs internationaux.
5. **Renforcement des réseaux locaux**, pouvant inclure la compréhension et le soutien des réseaux existants et émergents d'acteurs locaux, le soutien au travail des organisations locales, la facilitation du marché, l'action collective, l'impact collectif et d'autres approches axées sur la demande pour relier les besoins locaux aux ressources locales.
6. **Approches locales de conception, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** donnant la priorité aux définitions locales du succès et renforcent le rôle des acteurs locaux dans la gestion et l'utilisation des données et de l'apprentissage liés aux solutions de développement, au processus de développement et à la durabilité des résultats obtenus.
7. **Soutien des transitions stratégiques**, ce qui comprend le renforcement du rôle des institutions et des acteurs locaux pour soutenir les résultats de développement en vue de mettre fin au besoin d'aide étrangère.
8. **Développement piloté par des acteurs locaux dans des environnements non permissifs**, ce qui nous permet de mieux comprendre comment les acteurs locaux gèrent de manière adaptative et trouvent des moyens créatifs de faire progresser les objectifs de développement piloté par des acteurs locaux dans des environnements complexes où l'incertitude, l'instabilité, l'inaccessibilité ou l'insécurité limitent la capacité de l'USAID à opérer en toute sécurité et efficacement. Cela peut inclure des environnements tels ceux touchés par des catastrophes naturelles, des zones géographiques inaccessibles, des conflits actifs, la corruption, la fermeture des espaces politiques, la criminalité et les pandémies, où les approches locales sont essentielles pour la résilience à long terme et la durabilité.

Pour plus d'informations sur les initiatives de développement piloté par des acteurs locaux de l'USAID et les approches de développement piloté par des acteurs locaux, veuillez visiter le [site Web du centre des partenariats locaux, confessionnels et transformateurs](#).

Ressources locales

L'USAID encourage les candidats à proposer des opportunités de partage des coûts et d'effet de levier. Les candidats doivent réfléchir aux ressources que leur organisation peut apporter ou tirer parti d'autres acteurs locaux afin de démontrer un soutien local solide aux approches proposées pendant et après la durée de la subvention. Ceci doit inclure l'obtention de ressources en nature appropriées auprès des communautés identifiées dans leur objectif géographique.

Le partage des coûts peut inclure des ressources en espèces, en nature ou une combinaison des deux. Les ressources en nature comprennent, sans toutefois s'y limiter, les services, les biens, les biens, le temps du personnel et la propriété intellectuelle. Pour plus d'informations sur les sources de partage des coûts éligibles, veuillez vous référer aux exigences de [2 CFR 200.306](#).

L'effet de levier comprend les ressources que le bénéficiaire apporte au partenariat, qui autrement n'auraient pas été accessibles. Il peut consister en n'importe quelle valeur mesurable, y compris des contributions financières, des contributions de tiers, des services ou des biens donnés ou de la propriété intellectuelle. L'effet de levier ne peut pas être audité. Vous pouvez trouver plus d'informations sur la différence entre le partage des coûts et l'effet de levier [ici](#).

Considérations sur les sommes attribuées

Dans le cadre de leurs dépôts de projet, les candidats doivent proposer un budget qui reflète raisonnablement leurs ressources existantes et leur capacité de croissance et en fournir la justification. Il n'est pas judicieux pour les donateurs d'inonder temporairement une organisation locale de ressources de financements qui étendent artificiellement sa taille au-delà de ce qui peut raisonnablement être soutenu par les ressources locales après la fin d'une subvention.

Section 4 : Critères d'examen du mérite

Les projets répondant aux exigences minimales seront évalués en fonction des critères ci-dessous :

A. Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales

Le candidat démontre une solide compréhension du contexte local et est transparent, responsable et réactif envers les personnes qu'il sert. La stratégie proposée répond substantiellement aux priorités locales ou démontre un moyen de déterminer les priorités locales avant de commencer la mise en œuvre. La stratégie proposée et tous les accords d'association déplacent effectivement le lieu de l'établissement des priorités de développement et de la réponse aux acteurs locaux. Le candidat démontre un fort engagement envers l'apprentissage qui fait progresser la pratique du développement piloté par des acteurs locaux pour lui-même, ses électeurs et la communauté du développement au sens large.

B. Approches de développement piloté par des acteurs locaux et impact

La stratégie proposée présente une voie logique pour l'utilisation d'une ou plusieurs approches de développement piloté par des acteurs locaux pour obtenir les résultats anticipés. Le candidat démontre un engagement envers la gestion adaptative en réponse aux réalités locales changeantes tout en mettant en œuvre la stratégie proposée. La stratégie proposée intègre les questions d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes à travers la conception, la mise en œuvre et la dotation en personnel du programme conformément à la [Politique d'autonomisation des femmes et d'égalité des genres de l'USAID](#). De plus, l'agriculture sensible à la nutrition de FTF doit intégrer des activités qui renforcent la résilience au changement climatique, conformément à la [stratégie de l'USAID pour le climat](#).

C. Renforcement des capacités locales

Le candidat présente une explication claire de la manière dont sa stratégie conduira à la durabilité des résultats. L'investissement de l'USAID dans ce travail devrait renforcer la capacité des

organisations, réseaux et/ou communautés locales à produire des résultats au-delà de la fin du financement des activités.

De plus, les critères d'évaluation suivants spécifiques à l'USAID Senegal seront utilisés :

D. Participation du secteur privé

Le candidat démontre sa capacité à aligner les intérêts et à établir des partenariats avec le secteur privé, qui comprend, mais sans s'y limiter, les coopératives, les entités financières, les associations professionnelles, les petites et moyennes entreprises, les fondations d'entreprise, etc. Le candidat retenu doit démontrer que son approche technique est durable au-delà de la période de subvention, en recherchant des solutions basées sur le marché qui démontrent un intérêt commercial du secteur privé pour soutenir les initiatives de manière durable, y compris, si possible, en mobilisant des ressources supplémentaires. Cela inclut la mesure dans laquelle les activités proposées sont susceptibles d'être adoptées et/ou étendues par les partenaires, selon la [politique PS de l'USAID](#).

E. Stratégie nutritionnelle multi-sectorielle

La stratégie proposée présente une voie logique pour l'utilisation d'une approche/d'approches de la [stratégie nutritionnelle multi-sectorielle de l'USAID](#) pour obtenir les résultats anticipés. Le candidat démontre également une compréhension des contraintes des femmes et des enfants à l'amélioration de la nutrition au Sénégal et décrit une approche pour améliorer la diversité alimentaire minimale et accroître l'autonomisation économique des femmes.

Les projets proposés doivent être conformes aux restrictions juridiques et politiques de l'USAID, y compris celles décrites dans le système de directives automatisées de l'USAID et la Loi sur l'aide à l'étranger de 1961.

Bien que les critères du mérite soient primordiaux, les considérations des coûts peuvent également être un facteur d'attribution. Le gouvernement américain n'est en aucun cas obligé d'accorder une subvention sur la base du coût proposé le plus bas ou au candidat ayant obtenu la note d'examen du mérite la plus élevée.

Section 5 : Format du projet et instructions pour le dépôt

Les projets doivent être envoyés au nom d'USAID Senegal à dakaregosolicitations@usaid.gov. Les projets déposés après le 15 mai 2023 ne seront pas traités.

Les projets doivent être constitués comme suit :

- Un document conceptuel ne dépassant pas cinq pages de longueur totale

Les projets doivent être déposés en anglais ou en français.

Les candidats doivent fournir les informations suivantes lors des dépôts de leur projet :

A. INFORMATIONS SOMMAIRES

1. Nom et coordonnées du candidat
2. Type d'organisation et pays d'enregistrement légal

3. Déclaration selon laquelle le candidat n'a pas reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct de l'USAID au cours des cinq dernières années
4. Titre de l'activité proposée
5. Lieu de l'activité proposée
6. Nom, coordonnées et pays d'enregistrement légal des autres organisations partenaires collaborant au projet (le cas échéant)
7. Nom de l'UO de l'USAID à laquelle ce projet est soumis
8. Objectif global de l'activité (1 à 2 phrases)
9. Brève description de(s) l'approche(approches) de développement piloté par des acteurs locaux inclus(es) dans l'activité proposée (1 à 2 phrases)
10. Brève description de l'approche des ressources locales incluses dans l'activité proposée, le cas échéant (1 à 2 phrases)
11. Montant du financement demandé à l'USAID en \$ _____
12. Explication de la façon dont le montant du financement demandé reflète raisonnablement les ressources existantes de l'organisation et sa capacité de croissance

B. DESCRIPTION NARRATIVE

Les descriptions narratives retenues incluront une discussion des composants ci-dessous. Veuillez noter que chaque composante s'aligne sur un critère d'évaluation du mérite.

Appropriation locale, leadership et pertinence par rapport aux priorités locales :

- Comment les populations locales vivent-elles le(s) défi(s) que le projet aborde, et qu'est-ce qui est important pour elles ? Comment le savez-vous ?
- Comment les acteurs locaux, y compris les partenaires, dirigeront-ils l'établissement des priorités et la réponse ?
- Comment votre stratégie permettra-t-elle et partagera-t-elle l'apprentissage pour faire progresser la pratique du développement dirigé localement ? Avec qui ?

Approche de développement piloté par des acteurs locaux et impact :

- Quelle est votre stratégie pour relever le(s) défi(s) ?
- Comment votre(vos) approche(s) de développement piloté par des acteurs locaux et vos activités mèneront-elles aux résultats attendus ?
- Comment allez-vous adapter votre stratégie en fonction de ce que vous apprenez au cours de la mise en œuvre, en particulier lorsque les réalités changent dans le contexte local ?
- Comment votre stratégie intégrera-t-elle l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ?
- Comment votre stratégie intègre-t-elle la résilience au changement climatique ?

Renforcement des capacités locales

- Comment définissez-vous la durabilité des résultats de votre stratégie ? À quoi cela ressemblera-t-il dans les communautés locales ?
- Comment votre stratégie renforcera-t-elle la capacité des organisations, réseaux et/ou communautés locales à produire des résultats au-delà de la fin des activités financées ?

Participation du secteur privé

- Quelle est votre stratégie pour établir des partenariats avec le secteur privé et mobiliser des fonds auprès de celui-ci ?
- Comment votre stratégie d'engagement du secteur privé garantira-t-elle que le projet est durable au-delà de la période de subvention ?

Stratégie nutritionnelle multi-sectorielle

- Quelles sont les principales contraintes pour améliorer la nutrition des femmes et des enfants au Sénégal et comment allez-vous les résoudre ?
- Quelle approche utiliserez-vous pour améliorer la diversité alimentaire minimale et accroître l'autonomisation économique des femmes ?

Section 6 : Processus d'examen du projet et co-crédation

L'USAID Senegal est responsable du processus d'examen et de la gestion de toute récompense délivrée en vertu de la présente annexe.

USAID Senegal accusera réception du projet dans un délai d'une semaine suivant le dépôt.

S'il est sélectionné pour co-crédation une activité, le candidat est contacté par un responsable d'accord (RA) de l'UO concernée et reçoit des instructions pour la période de co-crédation et les exigences préalables à la subvention. Les candidats non sélectionnés pour l'avancement seront également informés.

Une UO peut également examiner tous les projets et décider d'inviter les candidats sélectionnés à entrer dans une période de co-crédation multipartite au cours de laquelle ils collaboreront et affineront les approches les uns avec les autres et avec l'USAID pour la considération de la subvention.

Avant la subvention, les UO et le candidat doivent avoir une interaction notable en personne, par téléphone et/ou par voie électronique pour co-crédation l'activité.

Les étapes suivantes du processus de subvention se trouvent à la section 7 : Instructions de soumission des projets et étapes suivantes pour les candidats. La section 10, Informations sur les subventions fédérales de l'APS de développement piloté par des acteurs locaux comprend les exigences qu'un candidat doit remplir s'il lui est demandé de co-crédation une activité et de recevoir une récompense de l'USAID. **Veillez noter que ces exigences ne doivent pas être remplies pour soumettre un projet dans le cadre du présent APS.**

Section 7 : Partage des projets

Si l'USAID identifie des opportunités pour renforcer ou financer un projet en le connectant à d'autres mécanismes de l'USAID, à d'autres bailleurs de fonds potentiels et/ou à des partenaires externes, l'USAID peut rendre ce projet disponible en interne ou en externe pour un examen approprié.

Section 8 : Questions et assistance supplémentaire

Les questions concernant cette annexe peuvent être adressées à dakaregosolicitations@usaid.gov.

Pour plus d'informations sur les directives et les procédures de dépôt d'un projet, veuillez vous référer à l'APS de développement piloté par des acteurs locaux, qui peut être trouvé sur le site Web suivant : <https://www.grants.gov/web/grants/view-opportunity.html?oppld=314757>